



**BANQUES ET
ASSURANCES**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Directive européenne sur le devoir de vigilance en matière de développement durable des entreprises

La CFDT Banques et Assurances revendique son application au secteur financier !

Paris, le 20 novembre 2023. **La CFDT refuse l'exclusion du secteur financier de la prochaine directive européenne sur le devoir de vigilance en matière de développement durable des entreprises souhaitée par la Commission européenne et certains États membres (dont la France), suite au lobbying exercé par l'industrie de la finance en France.**

CONTACT PRESSE :

Nadia Ladjeroud
Responsable de communication
01 56 41 54 53 / 06 47 77 22 36
nladjeroud@fba.cfdt.fr

Actuellement en cours de finalisation à la Commission européenne, cette directive a le potentiel de changer la donne, en Europe et dans le monde, en exigeant des entreprises européennes qu'elles respectent les droits des travailleurs dans leurs opérations et leurs chaînes de valeur dans le monde entier.

Les droits de l'Homme ne s'appliqueraient-ils pas à la finance ?

La Fédération CFDT Banques et Assurances, Uni Global Union et UNI Europa, organisations syndicales internationales ne peuvent accepter cette exclusion du secteur financier.

Une telle décision affaiblirait les objectifs de la directive en matière de promotion des droits de l'Homme et de justice environnementale.

Les droits des travailleurs et le respect de l'environnement sont nos priorités.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Jean-François Besnard, Secrétaire national CFDT Banques et Assurances :
06 14 63 25 57